

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME DE
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES DE GESTION ;
OPTION : CREATION D'ENTREPRISES ET GESTION DE
PROJETS DE L'IFACE /FASEG/UCAD**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Mamadou Abdoulaye KONTE, Président
- Dr. Papa Modou Ndiaye, Membre
- M. Ibrahima Mboulé FALL, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juin 2017

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation du programme LPSG-CEGP.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite sur le terrain.....	5
4. Appréciation de l'établissement au regard des standards de l'ANAQ-Sup	7
5. Points forts du programme.....	14
6. Points faibles du programme	14
7. Appréciations générales sur le programme	15
8. Recommandations à l'établissement.....	15
9. Recommandations à l'ANAQ-SUP	16
10. Proposition de décision :	16

Introduction

Le programme de la licence Professionnelle en Sciences de Gestion, option Création d'Entreprise et Gestion de projet (LPSG-CEGP), rattaché à l'institut IFACE de la faculté de Sciences Economiques et de Gestion de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, a présenté à l'ANAQ-Sup, un rapport d'auto-évaluation de son programme, en vue de l'obtention d'une accréditation auprès du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'ANAQ-Sup a désigné, par suite, une équipe d'experts composée du Pr Mamadou Abdoulaye KONTE (Président), du Dr Papa Modou Ndiaye (Membre) et de Mr. Ibrahima Mboulé FALL (Membre), pour procéder à l'évaluation externe de cette licence LPSG-CEGP.

1. Présentation du programme LPSG-CEGP.

- **Contexte de la création de la LPSG-CEGP**

Pour réussir à s'adapter au nouvel environnement économique, politique et social, caractérisé par un chômage endémique dans les pays en quête d'émergence, les entreprises et autres organisations doivent disposer de cadres compétents, tout comme il s'avère nécessaire, pour ces pays, de développer l'auto-emploi au sein de la population active.

Pour apporter sa contribution à cette œuvre gigantesque, l'IFACE offre des programmes permettant de mettre à la disposition des pays polarisés des cadres bien formés et aptes à la fois à travailler dans tout sorte d'organisation et à créer leur propre organisation.

- **Objectifs du programme LPSG-CEGP**

- **L'Objectif Général**

Au terme de la formation les apprenants seront dotés des aptitudes nécessaires aux entrepreneurs, aux gestionnaires de projet créateur de valeur et aux spécialistes en développement de projets de création d'entreprise ou de développement économique et social, en gestion.

- **Les objectifs spécifiques et les débouchés**

Les apprenants vont acquérir les connaissances et savoir-faire qui ouvrent au développement de compétences conduisant à des carrières :

- D'entrepreneur classique par le développement de projets de création d'entreprise ;
- D'entrepreneur social par le développement de projets de développement économique et social ;
- D'assistant ou de gestionnaire ou administrateur de projet par la valorisation des compétences constituées sous forme d'emploi salarié ;
- De conseiller ou d'assistant de responsables de projet ou de processus de différents types ;
- Diverses carrières en entreprise, dans les administrations ou au sein des communautés, liées à quelque type de projet que ce soit.

- **Débouchés envisageables :**

- Assistant au chef de projets ;
- Assistant dans les services de planification et d'étude des projets et programmes dans les banques et les organismes de financement ;
- Assistant de PME et de cabinets d'études et de conseil ;
- Assistant gestionnaires et superviseurs de projets et de dossiers de coopération ;
- Assistant de gestion des programmes et des ONG ;
- Assistant de chef de projet dans les entreprises ;
- Assistant du planificateur dans les activités de production dans les départements de production des entreprises industrielles ;
- Assistant du planificateur dans les activités de production d'infrastructures ;
- Etc.

- **Public-cible**

Etudiants ou professionnels titulaires du DUG, du DUT, de tout autre diplôme de niveau Bac + 2 ans en sciences de Gestion ou de tout autre diplôme jugé équivalent.

- **Admission au programme**

L'admission en LPSG - CEGP se fait sur sélection de dossier.

- **Organisation de la formation**

D'une durée d'un an, le programme, qui vient compléter les deux premières années de formation en gestion, est subdivisé en deux semestres (5 et 6) de 30 crédits chacun.

Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE) obligatoires, chacune étant composée d'éléments constitutifs.

L'apprenant au terme de la formation « théorique » fait un stage de deux mois dans une organisation, lequel stage étant ponctué par la rédaction d'un rapport de stage crédité.

L'apprenant qui n'a pas pu faire un stage rédige un document de projet.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation est un document de 46 pages accompagné de plusieurs annexes qui nous ont été envoyés par dossiers séparés. Le rapport respecte la méthodologie proposée par l'ANAQ-Sup (Référentiel d'évaluation de programme) en allant au détail près des critères d'évaluations pour chaque standard. Il est correctement rédigé, même si certains aspects de formes et de fonds peuvent être soulignés. Nous en citons quelques exemples.

- Page 7 : en parlant du marché cible les rédacteurs n'évoquent que la gestion des entreprises ;
- Page 10 : Les objectifs (principaux comme spécifiques) sont presque exclusivement centrés sur la gestion des entreprises : ne faut-il pas penser aux autres types d'organisation ?
- Les objectifs spécifiques présentés aux pages 14 et 15 peuvent être reformulés, en s'appuyant sur les compétences acquises au terme de la formation, et éviter ainsi d'indiquer, à la place, les débouchés.

3. Description de la visite sur le terrain

L'équipe d'évaluateurs a été reçue par le staff de l'institut en l'absence de son Directeur qui était un peu souffrant. Après quelques mots de bienvenue, la séance de travail a débuté dans une salle de réunion qui a été aménagée pour mettre les hôtes dans de bonnes conditions de travail.

Le Président du groupe des experts a proposé une méthodologie de travail pour la journée, conformément au programme de l'ANAQ-Sup, notamment :

- Présentation du programme LPSG-CEGP;
- Le déroulement des entretiens ;
- Le choix des différents acteurs à rencontrer : les PATS, les étudiants et le personnel enseignant n'ayant pas de responsabilité dans la mise en œuvre du programme ;
- La visite des locaux ;
- La restitution verbale en fin de journée.

Cet agenda a été validé à l'unanimité. Il faut noter cependant que des problèmes de coordination ont fait que l'étape des entretiens n'a pas pu se dérouler comme convenu par manque de disponibilité du personnel administratif, enseignant mais aussi des étudiants qui devaient avoir cours à partir de 18H00. Au final, nous avons pu faire les entretiens avec le personnel administratif et les étudiants. Pour les enseignants n'ayant pas de postes de responsabilité, nous avons pu en joindre deux par téléphone, dont un était dans les conditions de nous répondre, l'autre non (endeuillé). Concernant la visite des locaux, elle s'est faite dans une ambiance chaleureuse.

En dernière étape, l'équipe s'est retirée pour évaluer la journée de travail et résumer les points forts et les points faibles de l'institution. Par la suite, l'administration dirigeante de l'Institut et du programme évalué a eu droit à une séance de restitution.

4. Appréciation de l'établissement au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme de la Licence Professionnelle en Sciences de Gestion, option Création d'Entreprise et Gestion de projet (LPSG-CEGP) est dispensé de manière continue depuis l'année universitaire 2004-2005. Une dizaine de promotions sont sorties depuis lors et certaines personnes issues de cette formation sont aujourd'hui de hauts cadres.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02 Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme LPSG-CEGP est en cohérence avec la mission de l'établissement. L'objectif de cette licence est de « former des responsables aptes à créer leur propre entreprise, à gérer un cycle de vie d'un projet ou d'être conseiller pour les Petites et Moyennes Entreprises ». Les éléments de preuve suivants : Décret portant organisation et fonctionnement de l'UCAD ; le Plan stratégique de l'UCAD et la Maquette de la Licence LPSG-CEGP permettent d'illustrer cet état de fait.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale sur le standard :

Les professionnels sont représentés à travers le corps professoral vacataires. Des accords et cadres de partenariats ont été aussi signés avec des structures de la place.

Cependant le lien permanent avec le milieu professionnel devrait être amélioré en augmentant les conventions et partenariats mais aussi en insistant sur la communication externe car certains étudiants peinent toujours à avoir un stage.

NB : L'institution ne calcule pas de taux d'insertion, ni le nombre moyen de formés qui arrivent à faire un stage, ni le nombre moyen optant pour la rédaction d'un projet.

Les étudiants se constituent en réseaux par promotion.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles, sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale sur le standard :

Les responsabilités, compétences et processus de décisions sont précisés lors des conseils de faculté et/ou de conseil de département comme dans toutes les universités publiques. L'organisation des cours et les responsables de classes sont établis en début d'année. Chaque enseignant intervenant dans la formation est tenu informé, au début de chaque année académique, de ses responsabilités et des processus décisionnels.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Appréciation globale sur le standard :

La participation du PER aux activités de mise en œuvre du programme s'est faite lors de plusieurs réunions dont celles de la conception et de la validation. Par ailleurs, le processus qui permet aux étudiants d'exprimer leur opinion sur l'enseignement et les études est en cours d'implémentation pour la deuxième année mais pas encore pour le programme de la Licence LPSG-CEGP ici évaluée.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Appréciation globale sur le standard :

En interne, il n'y a pas un acte portant création de la CIAQ pour le programme. Une cellule sectorielle d'Assurance Qualité n'existe qu'au niveau de la faculté des Sciences Economiques et de Gestion. Par conséquent, aucun PV interne n'existe pour montrer les mesures d'assurance qualité prises pour ce programme évalué. Par exemple, nous avons remarqué que le système d'anonymat n'est pas formalisé sans aucune mesure prise pour y remédier pour le moment.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard :

La maquette est conforme au système LMD. Elle est organisée en semestres. Elle comporte des Unités d'Enseignement (UE) et des éléments constitutifs (EC). En plus tous les cours disposent d'un syllabus ou à défaut d'un plan de cours, comme l'ont confirmé les étudiants à travers les entretiens.

NB : Les syllabi ne sont pas produits et distribués aux étudiants : le processus consiste en un exposé, fait par le professeur, d'une partie du syllabus, au début du cours.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard :

L'offre de formation est bonne dans le domaine de la création d'entreprises avec des unités de valeurs couvrant l'essentiel de la discipline.

Cependant, des améliorations sont à apporter dans le domaine de la gestion de projets de développement où ils nous semblent que les UE de la maquette ne permettent pas aux étudiants d'être opérationnels. Les entretiens que nous avons eus avec les étudiants confirment ce fait (le logiciel MS-Project commence à être utilisé en Master et pas en Licence). Pour que le standard soit atteint, il faudrait que la Licence soit renommée Licence en Sciences de Gestion, option Création d'Entreprises et Gestion Commerciale (comme c'est souvent apparu lors de leur présentation du programme par inadvertance) ou conserver la même dénomination en revoyant par contre la maquette pour corriger le déséquilibre noté ci-dessus pour l'onglet Gestion de projet.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et connues de tous les étudiants. L'IFACE étant un institut de faculté, il obéit aux mêmes règles que la FASEG. Entre autres, il s'agit de :

- L'inscription de l'étudiant dans les services de la scolarité ;
- L'acquittement des frais d'écolage ;
- La présence aux enseignements ;
- La participation aux contrôles et examens ;
- La validation des semestres.

NB : En interne, l'institution ne dispose pas d'un guide de l'étudiant qui préciserait, entre autres, le règlement pédagogique, les conditions de validité de la formation, la présence obligatoire ou non aux enseignements (ce guide existait dans le passé).

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard :

Le taux de réussite de la Licence tourne autour de 85-90% par promotion. Ce qui est satisfaisant. Le suivi est fait à travers les délibérations de jury et des réunions des conseils pédagogiques et de perfectionnement. Le programme dispose de statistiques permettant de calculer le taux de réussite à travers leur logiciel de gestion de notes (Kairos).

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale sur le standard :

L'enseignement et la gestion pédagogique sont assurés par un corps d'enseignants qualifiés par leur titre et grades (Professeur titulaires, Professeurs Associés, Maître de conférences titulaires et Associés, Assistant, et Vacataires dont des Professionnels du domaine). La liste des enseignants, leurs CV qui sont donnés comme éléments de preuves, attestent de leur expérience.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur le champ :

Les charges horaires des Professeurs, Maîtres de Conférences, Maîtres-assistants et Assistants sont fixées par l'université : 7h/semaine pour les enseignants de rang B et 5h/semaine pour les enseignants de rang A.

Pour les vacataires, la charge correspond au volume horaire de l'élément constitutif.

Le cahier de texte, la maquette et les emplois du temps démontrent l'effectivité de cette répartition.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale sur le standard :

Le PER est composé en majorité d'enseignants titulaires et vacataires spécialistes de la discipline. Pour les enseignants titulaires, des mobilités sont offertes à travers les voyages d'études financés par l'Etat Sénégalais.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01. : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme la licence LPSG-CEGP s'adresse à:

- toute personne titulaire d'un DUG, d'un DUT ou de tout autre diplôme de Bac + 2 dans les sciences de Gestion
- tout autre diplôme jugé équivalent.

La procédure d'admission se fait sur un test d'entrée en fonction du nombre de places disponibles. Les conditions d'admission sont accessibles sur le site de l'institut et publiées dans un livret et à travers des affiches, des dépliants et dans la presse.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02. : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée à l'entrée et au cours de la formation

Appréciation globale sur le standard :

Il n'y a pas de mesures discriminatoires pour l'accès à la formation. Le nombre de femmes est souvent supérieur même à celui des hommes car la sélection est faite que sur des critères académiques.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03. : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale sur le standard :

Il n'y a pas une réelle mobilité des étudiants par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis (la poursuite d'études dans un autre cycle et dans un autre établissement sur la base de diplômes d'équivalence ne constitue pas forcément un cas de mobilité dans l'esprit du LMD où il est permis de valider des crédits dans d'autres facultés, ou établissements).

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04. Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Appréciation globale sur le standard :

Le taux d'encadrement pour les rapports de stage et les projets est adéquat car tournant vers 3 à 4 étudiants pour un enseignant qui peut être permanent ou vacataire professionnel.

Les étudiants sont orientés et informés, à travers entre autres, leur amphithéâtre de rentrée, leur amicale ou secrétariat.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05. : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail

Appréciation globale sur le standard :

Il n'existe pas de dispositif, en interne, particulièrement dédié à l'insertion des étudiants pour le programme. Même si l'institut les assiste à travers des lettres de recommandation, de nombreux étudiants ont du mal à s'insérer. Des cours de développement personnel devraient être formalisés pour permettre aux étudiants de pouvoir se vendre et faire face à la concurrence. Au-delà de renforcer les accords et partenariats avec les structures de la place, des visites pédagogiques devraient être le plus souvent organisées d'après l'avis de certains étudiants.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme

Appréciation globale sur le standard :

Le programme d'études ne dispose pas de ressources suffisantes à lui seul. Les équipements et les locaux font l'objet d'une mutualisation avec les autres programmes de l'institut IFACE. Les entretiens avec les étudiants ont montré que les conditions d'études n'étaient pas optimales pour les cours en tronc commun et ils préconiseraient une spécialisation dès le premier semestre de la Licence en Sciences de Gestion. Il n'existe pas de salles d'archivages (plutôt une salle d'entrepôt) et certains tableaux blancs ne sont plus fonctionnels comme dans leur amphithéâtre. Il a été noté que la climatisation ne fonctionnait pas aussi pour des problèmes d'installation électriques et un projet de réfection de cette installation est en cours.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

5. Points forts du programme

- La maquette pédagogique du programme de La Licence LPSG-CEGP respecte les normes du système LMD et est conforme à la réglementation nationale.
- La mise en œuvre du programme qui est issue de plusieurs concertations parmi les acteurs ;
- Une offre de formation stratégique : au moment où le secteur privé du Sénégal recrute peu, l'esprit de création d'entreprises et de gestion de projets peut être une alternative pour l'emploi ;
- Le programme profite de la notoriété de l'UCAD en tant qu'institut de faculté de la FASEG et par ricochet d'un nombre suffisant d'enseignants de qualité (professeurs titulaires et Associés, Maître de conférences titulaires et associés) ;
- L'implication de professionnels dans le programme évalué ;
- Cahiers de texte pour gérer l'adéquation entre la maquette et les cours réellement dispensés ;
- La majorité des cours disposent d'un syllabus de cours ;
- Les conseils de département, de faculté, de perfectionnement sont fonctionnels (rencontres régulières) ;
- Le Paiements réguliers des vacataires et des salariés sans accuser de retard.

6. Points faibles du programme

- Manque de licences (MS-Project) pour faire certaines applications pratiques dans la gestion de projet au niveau du programme évalué en Licence ;
- Un poids faible accordé à la gestion de projet par rapport à la création d'entreprises au niveau de la maquette ;
- Le centre de documentation (une petite salle de lecture) n'est pas fourni en livres concernant le programme ;
- Conditions de travail dans les salles de classe pas optimales ;
- Le système d'anonymat des copies n'est pas de rigueur ;
- Absence d'une structure dédiée à l'insertion des étudiants comportant un budget qui lui est propre pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

7. Appréciations générales sur le programme

La licence professionnelle en Sciences de Gestion, option Création d'Entreprise et Gestion de projet est bien appréciée par les étudiants parce que leur permettant d'être assez polyvalents, par rapport aux autres options.

Les experts estiment que le programme dispose d'enseignants de qualité, provenant de l'UCAD ou de milieux professionnels. Les experts considèrent également que la dimension Gestion de projet n'est pas bien intégrée dans le programme et qu'un système d'anonymat des copies d'examens devrait être mis en place.

8. Recommandations à l'établissement.

- La conception d'un plan stratégique aiderait à faire une meilleure comparaison entre la mission et les objectifs (à court et moyen termes) de l'institution. En tant qu'outil de pilotage, il pourrait servir à produire les contrats et les rapports de performance (ou de résultats).
- Améliorer la communication interne (entre professeurs, administration et étudiants) et externe relative au programme ;
- Formaliser l'encadrement des étudiants en position de stage par un professeur à l'interne ;
- Formaliser les conventions avec les structures partenaires pour l'accueil des stagiaires
- Démarrer la spécialisation dès le premier semestre de la licence 3 à travers des UE optionnelles, ceci permettra de résoudre la question de l'effectif au tronc commun de la licence 3 ;
- Mettre en place un système d'anonymat pour la correction des examens ;
- Formaliser la contractualisation avec les enseignants (les vacataires sont payés régulièrement mais sans une base contractuelle) ;
- Améliorer le système contractuel avec le personnel administratif (aujourd'hui, ce personnel ne dispose que de contrats spéciaux, renouvelés annuellement), mettre à contribution l'inspection du travail pour avis ;
- Mettre en place une bibliothèque, bien référencée (aujourd'hui, l'institut ne dispose que d'une salle de lecture pas très adéquate) ;

- Finaliser le processus de l'évaluation des enseignements qui n'a pas encore démarré pour ce programme ;
- Améliorer l'environnement de travail par la mise en place suffisante de vestiaires pour les étudiants et de procéder à une séparation par genre ;
- Consacrer un volume horaire aux études organisationnelle, sociale et institutionnelle, en marquant la spécificité des projets.
- Initier les étudiants / auditeurs en MS/Project (10 à 15 heures : l'approfondissement se faisant en Master) et en analyse financière des projets sur micro (Excel, pour le même volume horaire ;
- Avoir un serveur local pour des questions de sécurité (actuellement, l'hébergeur de leur site se trouve en Côte d'Ivoire);
- Le titre de la matière « Etudes économiques et sociales » peut être remplacé par « Effets économiques et sociaux » car l'adjectif épithète « sociales » peut prêter à confusion par rapport à l'étude sociale (que nous proposons d'intégrer dans les modules) laquelle s'intéresse plus à la compatibilité du projet avec son environnement social (milieu).

9. Recommandations à l'ANAQ-SUP

- Organiser en rapport avec la cellule interne d'assurance qualité un suivi pour une meilleure organisation des évaluations (beaucoup d'enseignants et d'étudiants pas disponibles lors de notre passage) ;
- Envisager plus d'une journée pour la visite des établissements.

10. Proposition de décision :

ACCREDITATION REFUSEE

Annexe

Liste des personnes rencontrées

Direction

Papa Amadou Diop

Bakary KOTE

Coumba Ndoffène Diouf

Idrissa Sarr

Enseignants

Maguèye DIOUF

Etudiants

Ibrahima Fall

Alpha yaya Cissokho

Personnel administratif, technique et de service

Kassoum Sy

Mama Sow

Malick Guèye